

A Limoges, la Licra pleure "Caramba, encore raté !" Les 3 élus FN ont gagné

écrit par Christine Tasin | 15 juin 2018



Nous sommes ravis pour Vincent Gérard et ses amis, authentiques patriotes et amoureux de la France que nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques fois à Limoges. Même si la victoire est une question de procédure et que le fond n'a pas été jugé. Ce qui laisse penser que la Licra aurait pu avoir raison de traîner 3 élus RN au tribunal pour avoir simplement dénoncé l'attitude inacceptable envers les femmes d'un nouveau venu.

Bravo à eux trois, champagne !

Pour rappel des faits, ce que nous écrivions en février 2017 :

Quand ce n'est pas la LDH, c'est le Mrap, quand ce n'est pas le Mrap c'est le CCIF, quand ce n'est pas le CCIF c'est SOS

Racisme, quand ce n'est pas SOS Racisme c'est la Licra... Bref, la délation, ça marche fort et ça rapporte gros à toutes ces officines grassement subventionnées par le contribuable pour faire leur sale boulot, l'islamisation de la France.

Si les sites et associations patriotes sont dans l'oeil de Moscou, ils ne sont pas les seuls. Les militants et élus FN sont dans le collimateur. Il faut tuer dans l'oeuf la divergence, la dissidence, la parole vraie. Surtout interdire de dire le vrai.

Les faits ?

Les urgences de Limoges, un jour comme hélas tous les autres ont reçu un CPF (Chance Pour la France) qui trouvait que les choses n'allaient pas assez vite et a insulté le personnel, féminin, et lui a craché dessus...

Action... Réaction. La norme dans un monde normal

En janvier 2017, le magazine municipal « Vivre à Limoges » publie une tribune libre signée des trois élus FN de la ville, intitulée « *Retour vers le futur au CHU* », tribune qui a été, selon l'un d'entre eux, Vincent Gérard, écrite par lui seul.



Rien que du bon sens, me direz-vous ? Aux yeux de *Résistance républicaine*, certes, mais pas aux yeux de la Licra.

Pensez, écrire que « *Les femmes qui pour nos invités ne seraient culturellement pas respectables et donc pas respectées* » et » devrait-on préparer nos épouses et nos filles à subir, comme à Cologne et dans d'autres villes allemandes, les viols collectifs, les humiliations et les violences sous couvert d'une France « terre d'accueil ? » ça serait-y pas de l'incitation à la haine, Madame Michu ? Voire carrément de la haine raciale ?

En tout cas, pour la Licra il n'y a aucun doute, et hop une plainte à instruire, histoire d'occuper [le tout nouveau Président](#) local de la Licra, Philippe Merlier, que l'on imagine scrutant désespérément la prose des patriotes limougeauds, afin de se faire repérer et espérer ainsi une belle montée en grade dans la féodalité gauchiste... Histoire, aussi, d'occuper nos vaillants juges et policiers désœuvrés, comme chacun sait.

Bref, la police est chargée d'aller enquêter aux urgences,

histoire de vérifier si l'histoire racontée par nos trois élus FN ne serait pas une invention...

Je n'ai aucune crainte, nous connaissons tous la réponse, les témoignages de personnels des urgences régulièrement agressés par des *Chances Pour la France* fleurissent, même en plein hiver.

Mais même si l'incident est véridique, même si Vincent Gérard a été à juste titre scandalisé et a crié son ras-le-bol... emporté par son élan, il a fait, selon les critères de la Licra, une ENORME faute, il a évoqué le statut de la femme en terre musulmane, les viols de Cologne, bref, il a suggéré que le vivre ensemble ne coulait pas de source pour des immigrés issus d'une culture profondément misogyne, pour ne pas dire violente avec les femmes. Même Pascal Hilout, né au Maroc, élevé d'une mère voilée, éduqué dans une école coranique et... devenu apostat de l'islam le disait. Mais il a été condamné pour cela. Et c'était déjà la Licra, qui avec 4 autres associations, menait la danse, il y a 6 ans à Paris.

Pourtant...

Pourtant, Vincent Gérard aurait pu parler des Yezidies vendues comme esclaves sexuelles, il aurait pu parler des malheureuses gamines enlevées par Boko Haram, violées, frappées, tuées, vendues, épousées pour un soir... Il aurait pu parler de [Katia Bengana](#), assassinée à 17 ans pour avoir refusé de porter le voile en Algérie, il aurait pu parler de ces femmes brûlées vives, comme Sohane Benziane, immolée pour avoir refusé les avances d'un musulman...

Il aurait pu citer le coran :

« Les hommes sont les responsables des femmes (ont autorité sur elles), à cause de l'excellence d'entre eux qu'Allah a accordé, ainsi que de la dépense qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont celles qui sont dévotes, qui protègent, même ce qui est caché, ce qu'Allah a protégé. Et quant à celles dont vous craignez l'infidélité, exhortez-les, abandonnez-les dans leurs lits, et battez-les. Si elles

viennent à **vous obéir**, alors ne cherchez plus de voie contre elles. Allah demeure, Haut, Grand, vraiment! »

[Qur'an 4:34](#)

Il aurait pu, même, encore plus simplement, rappeler l'article de la *Déclaration des droits de l'homme en islam*, [Déclaration du Caire](#), signée par les 57 pays musulmans, qui date de 1990, et dont l'article 6 est explicite. En islam, il n'y a d'égalité entre homme et femme **qu'au plan de la dignité humaine** :

Article 6

- a) La femme est l'égale de l'homme au plan de la dignité humaine. Elle a autant de droit que de devoirs. Elle jouit de sa personnalité civile et de l'autonomie financière, ainsi que du droit de conserver son prénom et son patronyme.
- b) La charge d'entretenir la famille et la responsabilité de veiller sur elle incombent au mari.

Il aurait pu, enfin, rappeler l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'homme de 2001, confirmé en appel en 2003 qui confirme le statut inférieur de la femme en islam :

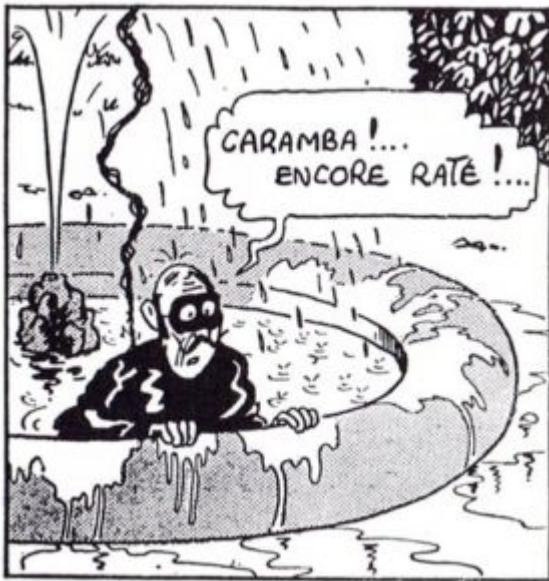
» *Il est difficile à la fois de se déclarer respectueux de la démocratie et des droits de l'homme et de soutenir un régime fondé sur la charia, qui se démarque nettement des valeurs de la Convention, notamment eu égard à ses règles de droit pénal et de procédure pénale, **à la place qu'il réserve aux femmes dans l'ordre juridique** et à son intervention dans tous les domaines de la vie privée et publique **conformément aux normes religieuses.** »*

Bien évidemment Vincent Gérard n'avait pas la place d'ajouter tout ceci, et en sus il ne pouvait pas deviner que l'inénarrable et incontournable Licra, par la grâce de son nouveau Président désireux de faire du zèle, Philippe Merlier, ouvrirait sa grande gueule pour chercher midi à 14 heures.

Espérons que le procureur appliquera la loi, rien que la loi, et classera l'affaire. La montagne qui accouche d'une souris...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/06/limoges-le-fn-dit-ce-qui-se-passe-aux-urgences-la-licra-depose-plainte/>

Caramba, encore raté ! (1) Glapissent Philippe Merlier et ses amis de la Licra...



(1) [cf Tintin, l'oreille cassée](#)